

Institut

de France

Académie Royale

des Beaux-Arts



Paris, le 31. ^{à bré}

1830

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Excellence de 1830

Monsieur le Directeur et Chef Confère

Conformément à l'art. 32 des Statuts de l'Académie, je vous
suis adressé à M. le Ministre de l'Intérieur, pour vous être transmis
le Rapport général sur les travaux des pensionnaires, que vous lui
avez fait parvenir dans leur temps. Vous ne trouverez, par conséquent
par le retard que ce rapport a éprouvé, vous connaissez les causes
des délais que les circonstances ont occasionnés, cette année. J'y ai
peut-être moi-même très-involontairement contribué par mon
absence de l'Académie, absence, je le puis dire, plus longue que moi,
et occasionnée par un grave accident, dont j'ai malheureusement été victime,
lors de l'explosion de la fonte ou bronze de la Statue de Louis XIV,
pour Nîmes. Sans être encore qu'à moitié complètement, j'ai
commencé à suivre les statuts, et à reprendre les travaux
de l'Académie.

Permettez-moi de saisir l'occasion du dernier jour de
l'année, et de vous souhaiter pour l'année nouvelle, santé,
prosperité, et continuation de vos intéressants travaux.

J'ai communiqué en son temps à l'Académie, la lettre
par laquelle M. votre père l'instruisait du besoin qu'il
avait pour ses travaux de prolonger encore d'une année son
séjour à Rome. L'Académie, tout en regrettant d'être
privée d'un aussi aimable confrère, mais sachant l'excellent
emploi qu'il fait de son séjour à Rome, pour les travaux
qu'il a entrepris, me charge de lui faire connaître le
nouvel

nouvel agrément qu'elle Donne à son abyme. Voulez-vous
bien vous charger d'être auprès de lui mon interprète ?

Recevez, Monsieur es Chees Confiers,
l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Quatre-vingt-quinze